



Coronavirus COVID-19



Se protéger sur son
site de méthanisation

Avril 2020



Qu'est-ce que le Coronavirus (COVID-19)?

Le coronavirus (SRAS-COV-2) est un virus pathogène hautement contagieux, responsable de la pandémie COVID-19 qui cause des difficultés respiratoires.

Il se transmet par contact direct ou indirect et entre dans l'organisme par les voies respiratoires ou les yeux.

Comment peut-on être contaminé sur son site ?

Le risque principal est de personne à personne.

Il peut s'agir du personnel extérieur à l'exploitation qui est contaminé.



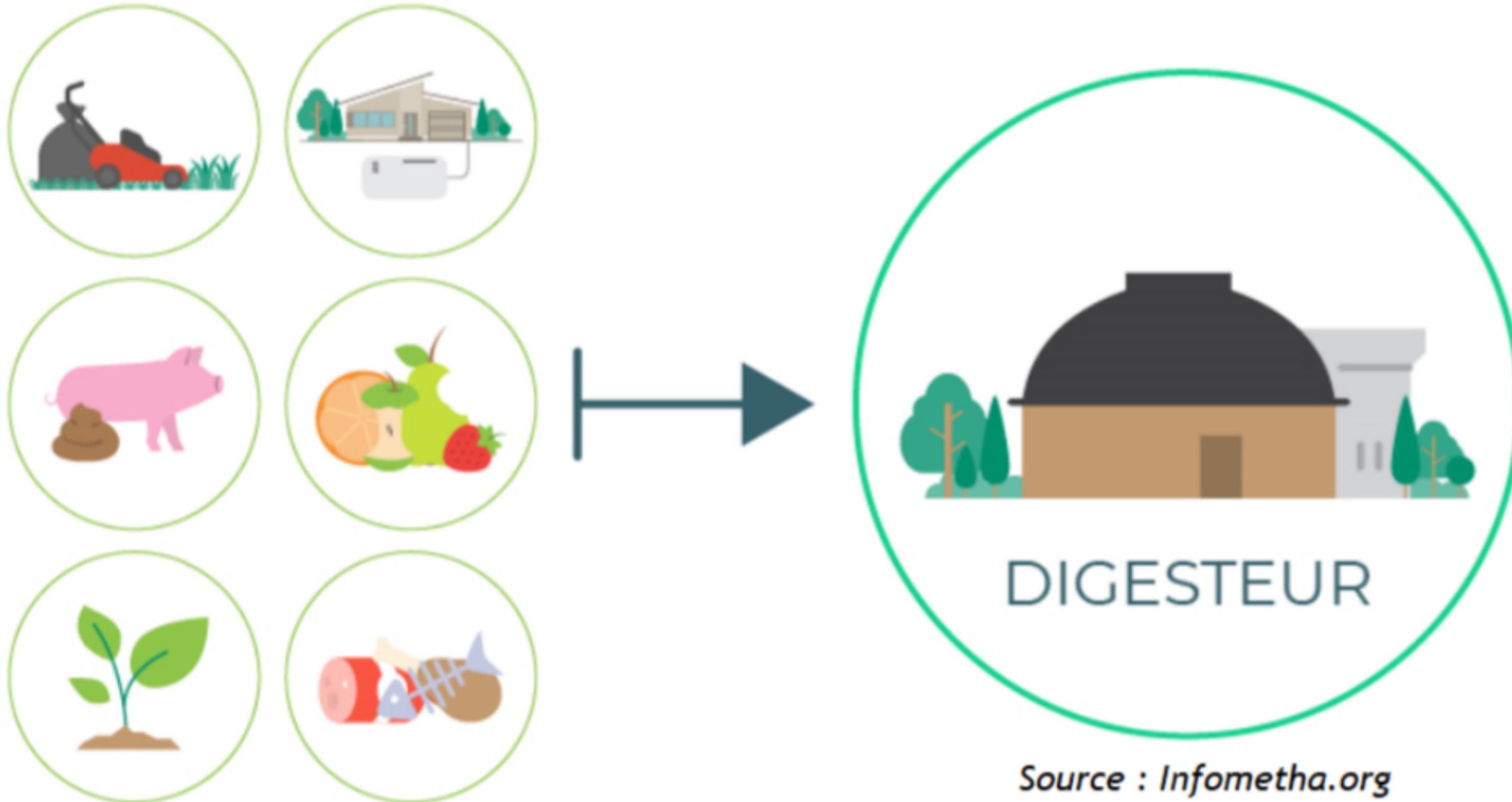
Source : La méthanisation à la ferme

atee Club
ASSOCIATION TECHNIQUE
ENERGIE ENVIRONNEMENT **Biogaz**

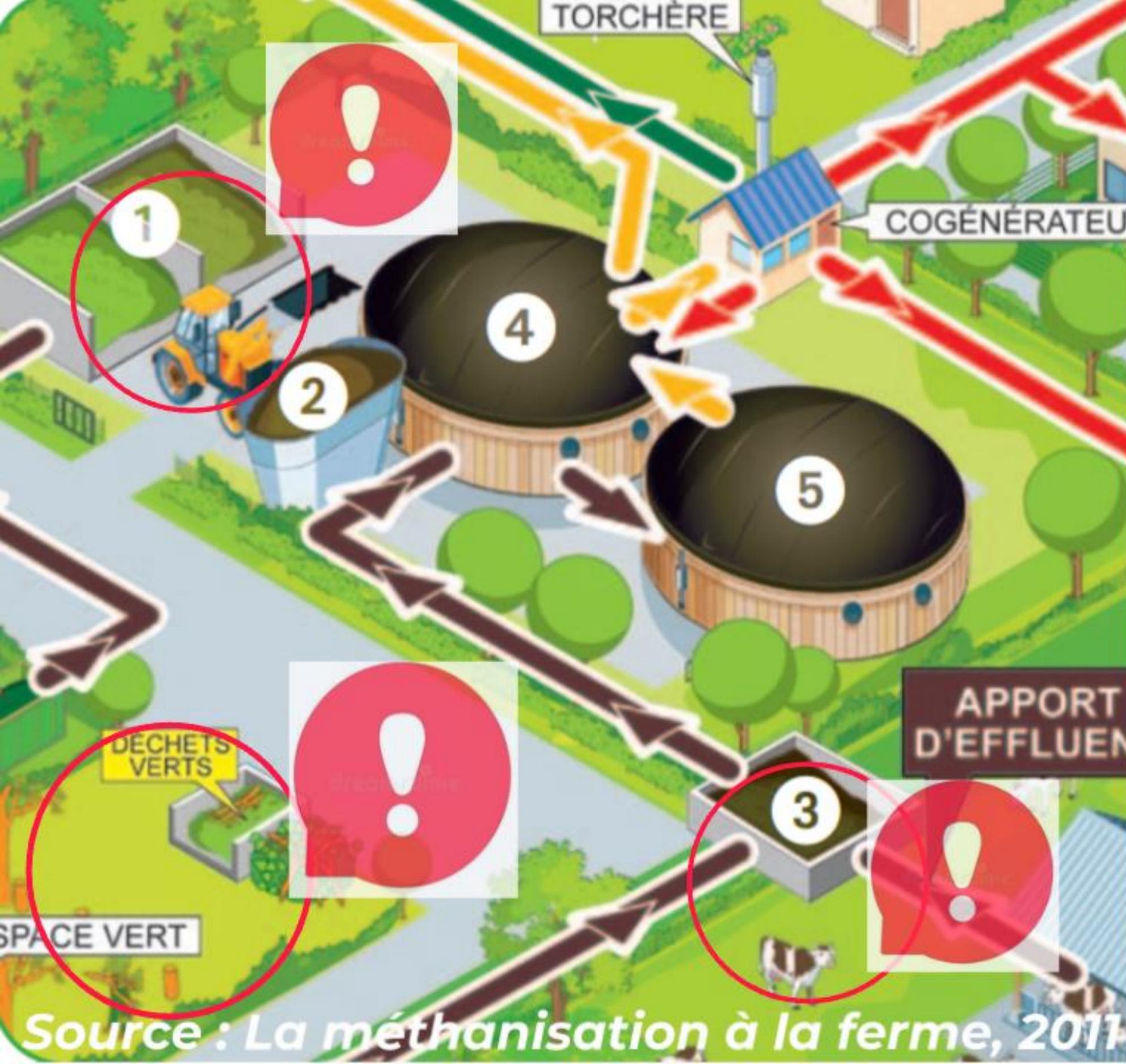
A ASSOCIATION
AGRICULTEURS
M MÉTHANISEURS
DE FRANCE **Aile**

Que devient le virus dans le méthaniseur ?

Il n'existe aucune donnée connue sur la résistance du coronavirus en méthanisation mésophile ou thermophile.



Source : Infometha.org

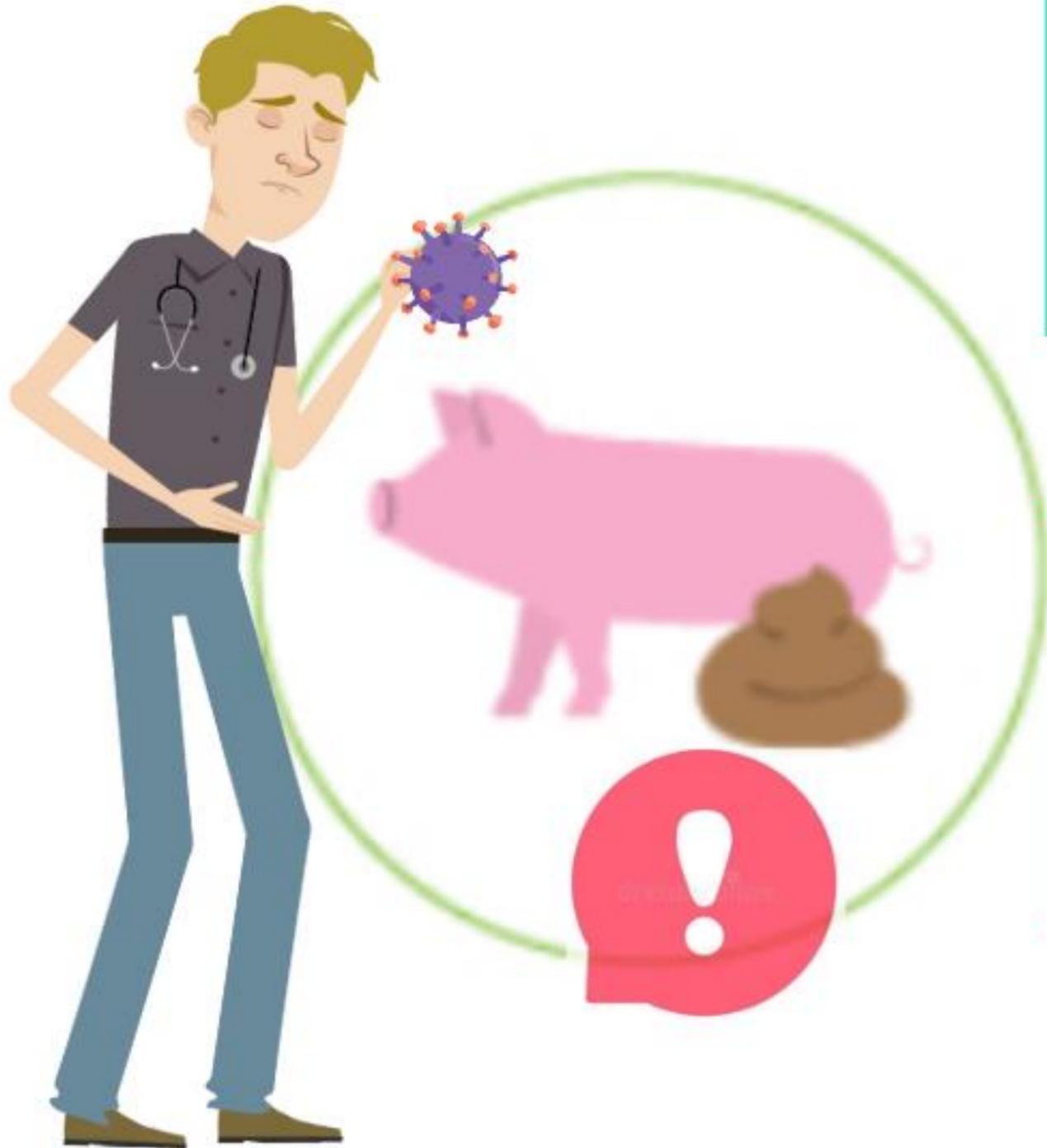


Quels sont les risques par rapport aux intrants ?

Néanmoins il convient de prendre des précautions quand vous vous situez à proximité.

Source : La méthanisation à la ferme, 2011

Le virus est-il transmissible aux élevages ?

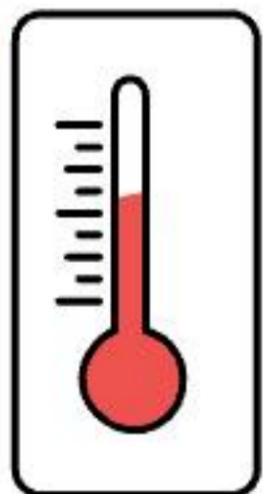
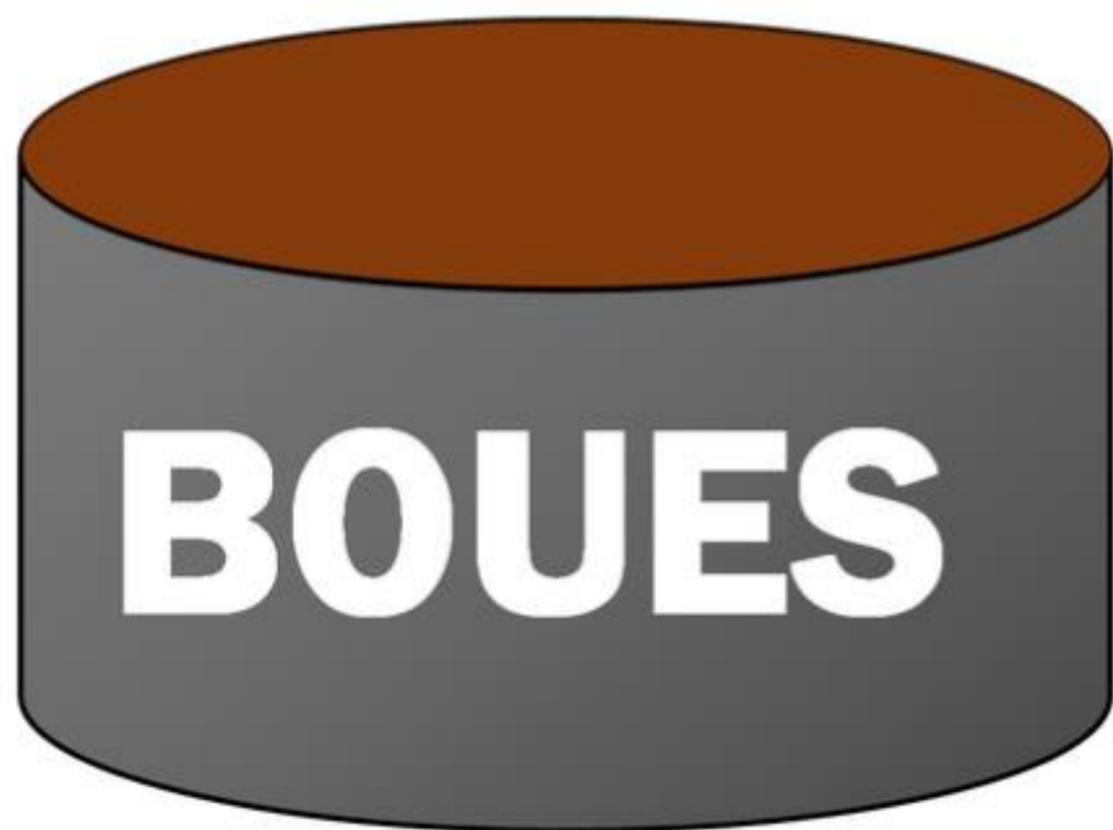


Il existe très peu de risque que le virus passe de l'espèce humaine vers les animaux d'élevage.

Nous vous invitons toutefois à éviter le contact direct avec les animaux et à bien nettoyer vos outils.

Qu'en est-il pour les boues ?

Les boues de station d'épuration pourraient constituer un risque car on peut retrouver du virus dans des selles de personnes malades. Par précaution, il est interdit de les méthaniser ou de les épandre sans hygiénisation préalable.



Pas d'hygiénisation =
**INTERDICTION
D'EPANDRE !**



Quelles sont les préconisations vis-à-vis du digestat ?

La probabilité de retrouver du virus dans le digestat est sans doute très faible.

Aucune étude n'ayant traité la question, on ne peut pas conclure.



Quelles sont les préconisations vis-à-vis du digestat ?



Privilégiez
l'enfouissement
du digestat à
l'épandage.



Quels sont les gestes barrières à mettre en place sur son site ?



1-

Les MAINS

Vous devez fournir à vos salariés la possibilité de se laver fréquemment les mains : accès à l'eau et au savon et/ou gel hydroalcoolique.

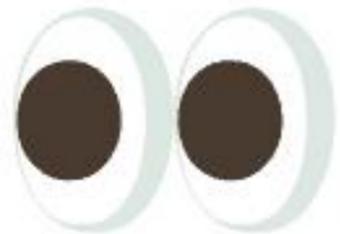


Pensez à mettre du gel dans les engins de transport/manutention.



2- Le VISAGE

Evitez de vous toucher le visage, les yeux et le nez, qui sont des voies d'entrées du virus dans l'organisme.



atee Club
ASSOCIATION TECHNIQUE
ENERGIE ENVIRONNEMENT **Biogaz**

A ASSOCIATION
AGRICULTEURS
M MÉTHANISEURS
DE FRANCE **Aile**

3- DESINFECTEZ

Mettez à jour vos procédures de nettoyage/désinfection et identifiez toutes les surfaces nécessitant d'être désinfectées et à quelle fréquence :

- téléphones, écrans de contrôle,
- outils, échelles,
- volants, leviers de vitesse,
- bureaux, boutons, poignées,
- armoires électriques,
- vestiaires,
- etc.



4- LIMITEZ LE CONTACT

Assurez-vous de maintenir une distance d'au moins 1 mètre entre salariés.

Planifiez les interventions de maintenance et de livraisons pour limiter les croisements d'entreprises.

Evitez la concentration à plusieurs dans un espace réduit (bureau, camion, etc.)



atee Club
ASSOCIATION TECHNIQUE
ENERGIE ENVIRONNEMENT **Biogaz**

A ASSOCIATION
AGRICULTEURS
M MÉTHANISEURS
DE FRANCE **Aile**

5 - EQUIPEMENTS

Assurez-vous que chacun dispose de ses propres équipements de protection individuelle : vêtement de travail, gants, bottes, lunettes de protection, etc.

Portez un masque, surtout si vous êtes malade.



atee Club
ASSOCIATION TECHNIQUE
ENERGIE ENVIRONNEMENT **Biogaz**

A ASSOCIATION
AGRICULTEURS
M MÉTHANISEURS
DE FRANCE **Aile**

**Si vous développez des symptômes
(fièvre, toux, etc.) RESTEZ CHEZ VOUS et
REPOSEZ-VOUS.**



**Si votre cas s'aggrave,
appelez le 15 !**